



Municipalité de la Commune d'Arzier - Le Muids

**Préavis No 10/2015
Au Conseil communal**

Comptes 2014

*Délégué municipal
M. Eric Hermann, Syndic*

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

En vertu des dispositions de l'article 93c de la Loi sur les Communes du 28 février 1956, modifiée le 27 mai 1975, le 1er juillet 2005 et le 1er juillet 2013, de l'article 104 du Règlement du Conseil communal du 27 septembre 2010 et des articles 34 et 35 du Règlement sur la Comptabilité des Communes du 14 décembre 1979, la Municipalité vous présente son rapport de l'exercice comptable 2014.

Remarques :

Lors du vote du budget 2014, le Conseil communal a accepté un amendement augmentant de CHF 10'000.-- le compte 3201-31

Les crédits supplémentaires accordés par le préavis N° 14/2014 sont mentionnés en italique en tête du commentaire de chaque article.
Les comptes 39 et 49 de chaque dicastère représentent les imputations salariales provenant d'autres dicastères

Les éventuels écarts défavorables dans certains dicastères proviennent de l'affectation réelle du personnel qu'il est difficile de prévoir lors de l'élaboration du budget. Ces écarts défavorables sont donc compensés par des écarts favorables dans d'autres dicastères.

Pour rappel, chaque collaborateur est affecté budgétairement à un dicastère. Lorsqu'il travaille pour un autre dicastère, celui-ci est débité par le compte xx.39 "Imputations internes", alors que le dicastère qui "loue" le collaborateur est crédité par le compte xx.49 "Imputations internes".

L'adoption du présent préavis inclus la régularisation des dépassements mentionnés.

Le résultat final présente un excédent de revenus de

CHF 10'266.09

COMPTES DE FONCTIONNEMENT PAR DICASTERE ET NATURE A 2 CHIFFRES

Rubrique	Titre	Comptes 2014		Budget 2014		Ecart		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	1'701'647.59	291'129.85	1'729'622.15	214'523.00	-27'974.56	76'606.85	1'659'907.58	238'987.20
101	CONSEIL COMMUNAL	41'071.17	220.00	47'256.00	0.00	-6'184.83	220.00	50'273.22	20.00
101-30	AUTORITES ET PERSONNEL	26'792.53		36'556.00		-9'763.47		32'337.30	
101-31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	10'485.15		10'700.00		-214.85		12'896.55	
101-39	IMPUTATIONS INTERNES	3'793.49		0.00		3'793.49		5'039.37	
101-46	AUTRES PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS		220.00		0.00		220.00		20.00
102	MUNICIPALITE	306'987.23	4'149.20	295'521.00	0.00	11'466.23	4'149.20	297'762.34	0.00
102-30	AUTORITES ET PERSONNEL	290'342.47		291'386.00		-1'043.53		294'618.64	
102-31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	3'800.50		4'135.00		-334.50		3'143.70	
102-39	IMPUTATIONS INTERNES	12'844.26		0.00		12'844.26		0.00	
102-43	TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS DES VENTES		4'149.20		0.00		4'149.20		0.00
11	ADMINISTRATION	684'416.62	223'700.63	700'976.15	159'005.00	-16'559.53	64'695.63	653'579.51	174'680.71
11-30	AUTORITES ET PERSONNEL	548'316.74		540'478.00		7'838.74		534'199.30	
11-31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	125'815.29		145'979.00		-20'163.71		112'062.31	
11-32	INTERETS PASSIFS	85.00		105.00		-20.00		210.00	
11-33	AMORTISSEMENTS	5'311.30		5'310.15		1.15		5'309.00	
11-39	IMPUTATIONS INTERNES	4'888.29		9'104.00		-4'215.71		1'798.90	
11-41	PATENTES, CONCESSIONS		700.00		500.00		200.00		650.00
11-43	TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS DES VENTES		41'580.43		4'900.00		36'680.43		21'591.41
11-49	IMPUTATIONS INTERNES		181'420.20		153'605.00		27'815.20		152'439.30
13	SERVICE DU PERSONNEL	9'427.90	7'069.78	7'000.00	0.00	2'427.90	7'069.78	6'537.50	5'783.34
13-30	PERSONNEL INTERIMAIRE FACTURE PAR DES TIERS	9'427.90		7'000.00		2'427.90		6'537.50	
13-49	IMPUTATIONS INTERNES		7'069.78		0.00		7'069.78		5'783.34

COMMENTAIRES

- 101-39 L'écart défavorable provient des prestations non budgétées effectuées par le personnel communal.
- 102-39 L'écart défavorable provient des prestations non budgétées effectuées par le personnel communal.
102-43 L'écart favorable provient du remboursement de vacances par l'assurance perte de gain maladie.
- 11-30 L'écart défavorable est compensé par l'écart favorable des comptes 11-39 et 11-49
- 11-43 Remboursement de traitements et charges sociales ainsi que contentieux et poursuites non budgétisables. En outre finances de naturalisations plus importantes que prévues.
- 13-30 Salaires des requérants d'asiles effectuant des travaux d'utilité publique. Budget sous-estimé, compensé par le compte 13.49.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT PAR DICASTERE ET NATURE A 2 CHIFFRES

Rubrique	Titre	Comptes 2014		Budget 2014		Ecart		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1402	MANIFESTATIONS	80'193.85	3'035.70	91'932.00	0.00	-11'738.15	3'035.70	74'455.33	808.00
1402-31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	55'841.90		55'000.00		841.90		47'350.30	
1402-39	IMPUTATIONS INTERNES	24'351.95		36'932.00		-12'580.05		27'105.03	
1402-43	TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS DES VENTES		3'035.70		0.00		3'035.70		808.00
1403	SOCIETES LOCALES	165'381.61	0.00	155'518.00	0.00	9'863.61	0.00	154'315.47	0.00
1403-31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	3'588.50		5'000.00		-1'411.50		0.00	
1403-35	REMBOURSEMENTS, PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS	15'509.00		15'899.00		-390.00		12'919.50	
1403-36	AIDES ET SUBVENTIONS	146'052.21		133'200.00		12'852.21		140'809.58	
1403-39	IMPUTATIONS INTERNES	231.90		1'419.00		-1'187.10		586.39	
1404	RELATIONS EXTERIEURES	25'834.51	24'078.15	24'630.00	22'140.00	1'204.51	1'938.15	25'028.92	24'705.00
1404-31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	34.51		30.00		4.51		28.92	
1404-36	AIDES ET SUBVENTIONS	25'800.00		24'600.00		1'200.00		25'000.00	
1404-46	AUTRES PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS		24'078.15		22'140.00		1'938.15		24'705.00
1504	BIBLIOTHEQUE	86'832.93	1'504.56	87'106.00	1'848.00	-273.07	-343.44	83'352.91	1'227.00
1504-30	AUTORITES ET PERSONNEL	26'373.06		28'587.00		-2'213.94		24'487.04	
1504-31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	59'252.45		58'077.00		1'175.45		58'074.95	
1504-39	IMPUTATIONS INTERNES	1'207.42		442.00		765.42		790.92	
1504-43	TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS DES VENTES		1'395.00		1'500.00		-105.00		1'227.00
1504-49	IMPUTATIONS INTERNES		109.56		348.00		-238.44		0.00

COMMENTAIRES

- 1403-35 Fondation pour l'Enseignement de la Musique : participation de CHF 6.50 / habitant (2386 habitants).
- 1403-36 Mise à disposition gratuite des salles pour les sociétés et associations locales ainsi que les paroisses : entraînements, répétitions, soirées, assemblées générales, repas. Dons à différentes associations telles que : Carnaval de Genolier, Fondation Enfants papillons, Croix-Bleue romande, La Côte Flûte Festival, Désalpe St-Cergue, Confrérie des pirates d'Ouchy, Association Nyon-St Cergue Rétro, La Main Tendue. De plus, comme chaque année, un don en faveur d'un projet humanitaire dans un pays en développement est effectuée à hauteur de CHF 2.-/habitant; cette année, c'est à nouveau la FEDEVACO qui a été soutenue pour un projet de banques céréalières contre la faim au Niger. Pour les dons en nature, voir ann. 8.
- 1404-46 La vente de cartes CFF représente le 93.3 % du prix d'achat.
- 1504-31 Valeur locative des locaux, imprimés, fournitures de bureau, abonnements, cotisations, photocopies et toner pour l'imprimante.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT PAR DICASTERE ET NATURE A 2 CHIFFRES

Rubrique	Titre	Comptes 2014		Budget 2014		Ecart		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1602	TAXE DE SEJOUR	28'256.25	27'211.83	31'430.00	31'430.00	-3'173.75	-4'218.17	31'603.15	31'603.15
1602-31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	23'256.25		26'430.00		-3'173.75		26'603.15	
1602-36	AIDES ET SUBVENTIONS	5'000.00		5'000.00		0.00		5'000.00	
1602-38	ATTRIBUTIONS AUX FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX			0.00		0.00			
1602-40	IMPOTS		27'172.15		31'430.00		-4'257.85		31'206.30
1602-43	TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS DES VENTES		0.00		0.00		0.00		389.55
1602-48	PRELEVEMENTS SUR LES FONDS ET FINANCEMENT SPECIAUX		39.68		0.00		39.68		7.30
1604	PROMOTION TOURISTIQUE	160.00	160.00	100.00	100.00	60.00	60.00	160.00	160.00
1604-31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	120.32		50.00		70.32		120.23	
1604-38	ATTRIBUTIONS AUX FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX	39.68		50.00		-10.32		39.77	
1604-43	TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS DES VENTES		160.00		100.00		60.00		160.00
17	SPORTS	22'174.40		25'000.00		-2'825.60		21'734.60	
17-35	REMBOURSEMENTS, PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS	12'884.40		15'000.00		-2'115.60		12'684.60	
17-36	AIDES ET SUBVENTIONS	9'290.00		10'000.00		-710.00		9'050.00	
18	TRANSPORTS PUBLICS	211'174.00		206'378.00		4'796.00		187'726.55	
18-36	AIDES ET SUBVENTIONS	211'174.00		206'378.00		4'796.00		187'726.55	
19	SERVICE DE L'INFORMATIQUE	39'737.12		56'775.00		-17'037.88		73'378.08	
19-31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	36'106.10		47'800.00		-11'693.90		64'499.25	
19-39	IMPUTATIONS INTERNES	3'631.02		8'975.00		-5'343.98		8'878.83	

COMMENTAIRES

- 1602-31 Les taxes de séjours, moins importantes que budgétées, ont pour conséquence un écart favorable de CHF 3'173.75 sur le compte 1602-31, alors que le compte 1602-40 présente un écart défavorable de CHF 4'257.85.
- 1602-40 Il s'agit du 100 % des taxes de séjours, le 85 % étant ristourné au Conseil Régional par la compte 1602-31.
- 1602-48 Prélèvement du solde de la réserve.
- 17-35 Piscine de Bassins : participation de CHF 5.- / habitant (2386 habitants) + TVA afin que nos habitants puissent bénéficier du tarif préférentiel.
- 17-36 Soutien de CHF 50.-/enfant aux différents clubs de sport actifs de la commune et de la région (football, handball, gymnastique, badminton). Subvention aux Passeports-Vacances de Nyon (CHF 30.-/enfant) et Gland (CHF 25.-/enfant) afin que nos habitants puissent bénéficier d'un tarif préférentiel.
- 18-36 L'écart défavorable de CHF 4'796.-- provient du bassin de transport facturé par le service de la mobilité du Canton de Vaud.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT PAR DICASTERE ET NATURE A 2 CHIFFRES

Rubrique	Titre	Comptes 2014		Budget 2014		Ecart		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	FINANCES	2'723'082.77	10'652'905.63	2'644'505.00	11'615'590.00	78'577.77	-962'684.37	2'503'846.71	11'308'646.05
21	IMPOTS	202'846.35	9'093'281.66	136'500.00	10'480'072.00	66'346.35	-1'386'790.34	129'533.10	10'029'268.88
21-31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	133'042.61		60'000.00		73'042.61		83'159.00	
21-32	INTERETS PASSIFS	8'448.77		16'500.00		-8'051.23		14'365.30	
21-33	AMORTISSEMENTS	61'354.97		60'000.00		1'354.97		32'008.80	
21-40	IMPOTS		8'789'833.70		9'460'772.00		-670'938.30		9'040'450.61
21-42	REVENUS DU PATRIMOINE		10'453.96		50'000.00		-39'546.04		69'899.17
21-44	PARTS AUX RECETTES CANTONALES SANS AFFECTATION		292'994.00		969'300.00		-676'306.00		918'919.10
22	SERVICE FINANCIER	2'512'739.67	1'419'623.97	2'508'005.00	1'135'518.00	4'734.67	284'105.97	2'341'213.61	1'252'277.17
22-32	INTERETS PASSIFS	1'068.67		350.00		718.67		852.47	
22-35	REMBOURSEMENTS, PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS	2'511'671.00		2'507'655.00		4'016.00		2'340'361.14	
22-41	PATENTES, CONCESSIONS		103'950.40		92'130.00		11'820.40		85'027.05
22-42	REVENUS DU PATRIMOINE		65'726.88		97'028.00		-31'301.12		143'773.73
22-43	TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS DES VENTES		10'000.00		13'110.00		-3'110.00		0.00
22-44	PARTS AUX RECETTES CANTONALES SANS AFFECTATION		941.00		300.00		641.00		292.80
22-45	PARTICIPATION, REMB. DE COLLECTIVITES PUBLIQUES		1'239'005.69		932'950.00		306'055.69		1'023'183.59
23	AMORTISSEMENTS ET RESERVES NON-VENTILES	7'496.75	140'000.00	0.00	0.00	7'496.75	140'000.00	33'100.00	27'100.00
23-33	AMORTISSEMENTS	7'496.75		0.00		7'496.75		33'100.00	
23-38	ATTRIBUTIONS AUX RESERVES	0.00		0.00		0.00		0.00	
23-48	PRELEVEMENTS A LA RESERVE		140'000.00		0.00		140'000.00		27'100.00

COMMENTAIRES

- 21-31 Les frais d'encaissement et les dégrèvements ont été plus importants que prévus. Ce compte n'est pas maîtrisé par la Municipalité.
- 21-32 Les intérêts bonifiés ont été moins importants que prévus. Ce compte n'est pas maîtrisé par la Municipalité.
- 21-33 Les défalcons sont plus élevées que prévues. Ce compte n'est pas maîtrisé par la Municipalité.
- 21-40 Les rentrées fiscales présentent un écart défavorable global de CHF 670'938.30.
- 21-42 Les intérêts compensatoires présentent un écart défavorable de CHF 39'546.04. Ce compte n'est pas maîtrisé par la Municipalité.
- 21-44 Les impôts sur les gains immobiliers présentent un écart défavorable de CHF 689'641.30 alors que les impôts concernant les frontaliers présentent un écart favorable de CHF 13'335.30.
-
- 22-32 Les frais bancaires ont été sous-estimés lors de l'établissement du budget.
- 22-35 L'alimentation du fonds de péréquation intercommunale est supérieure de CHF 4'016.-- au budget. A noter que le compte 22-45 ci-dessous présente un écart favorable de CHF 306'055.69 (Retour du fonds de péréquation intercommunale).
- 22-41 Les redevances de Romande Energie sont plus importantes que prévues pour CHF 11'820.40.
- 22-42 Les revenus du patrimoine financier rapportent CHF 22'896.48 (budget 19'500.--) alors que le revenu des fonds propres représentent CHF 42'830.40 par rapport aux CHF 77'528.-- inscrits au budget. Cette différence est à mettre en relation avec l'écart favorable de CHF 93'167.56 du compte par nature 32/intérêts passifs.
-
- 22-44 Redistribution de la taxe CO₂ supérieure au budget de CHF 641.--.
-
- 22-45 Les retours du fonds de péréquation intercommunale sont supérieurs aux prévisions de CHF 306'055.69.
-
- 23-33 Suite à la déconstruction de l'immeuble "Wallaby", il a fallu procéder à des travaux concernant le bâtiment voisin.
-
- 23-48 Prélèvement de CHF 140'000.-- à la réserve pour amortissements futurs.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT PAR DICASTERE ET NATURE A 2 CHIFFRES

Rubrique	Titre	Comptes 2014		Budget 2014		Ecart		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	DOMAINES ET BÂTIMENTS	2'913'353.70	2'149'472.26	2'769'150.21	1'979'202.55	144'203.49	170'269.71	2'477'213.52	1'991'127.68
31	TERRAINS	25'470.00	7'011.55	34'642.65	7'011.55	-9'172.65	0.00	26'870.00	7'011.55
31-32	INTERETS PASSIFS	3'870.00		6'090.00		-2'220.00		5'270.00	
31-33	AMORTISSEMENTS	21'600.00		28'552.65		-6'952.65		21'600.00	
31-42	REVENUS DU PATRIMOINE		7'011.55		7'011.55		0.00		7'011.55
32	FORÊTS ET PATURAGES	1'442'345.09	872'043.58	1'333'671.00	756'551.00	108'674.09	115'492.58	1'059'035.57	652'381.05
3201	FORÊTS	1'261'298.44	794'383.43	1'094'098.00	662'621.00	167'200.44	131'762.43	869'251.01	559'476.05
3201-30	AUTORITES ET PERSONNEL	518'653.94		520'839.00		-2'185.06		538'359.28	
3201-31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES <i>CC 14/14 - CHF 170 KF</i>	653'484.07		432'769.00		220'715.07		246'875.60	
3201-32	INTERETS PASSIFS	53'365.00		62'210.00		-8'845.00		23'615.00	
3201-33	AMORTISSEMENTS	8'233.00		75'333.00		-67'100.00		8'233.00	
3201-39	IMPUTATIONS INTERNES	27'562.43		2'947.00		24'615.43		52'168.13	
3201-42	REVENUS DU PATRIMOINE		35'000.00		35'000.00		0.00		0.00

COMMENTAIRES

- 3201 Nous pensions que l'année la plus difficile pour notre exploitation forestière était derrière nous, mais c'était sans compter avec 2014... Un prix du bois qui reste toujours trop bas, des soucis avec le plus gros de nos clients au point de perdre provisoirement notre certification, une quantité impressionnante de chablis à exploiter à cause de conditions météorologiques mauvaises qui nous ont obligés à présenter un crédit complémentaire : la situation aurait ainsi pu être catastrophique, mais le versement de subventions, ainsi que le système des dépenses thématiques dans le calcul de la péréquation financière intercommunale nous ont finalement permis de limiter les dégâts et boucler cette année avec un résultat respectant le dépassement de CHF 170'000.- du crédit complémentaire accepté par le Conseil communal.
- 3201-30 Montant conforme au budget. Sur le montant indiqué, il y a lieu de retrancher CHF 109'433.35 qui correspondent aux transferts de salaires sur d'autres dicastères (chalets-pâturages [CHF 18'332.43] / routes [CHF 42'434.11] / eaux [CHF 8'166.21] / manifestations [CHF 5'979.87] / stand de tir, etc.).
- 3201-31 Montant nettement supérieur au budget, raison pour laquelle un crédit complémentaire de CHF 170'000.- a été demandé en cours d'année ; comprend en particulier l'achat du matériel courant nécessaire à l'exploitation de la forêt et du CCE [conforme au montant budgété de CHF 35'000.-], ainsi que les frais d'entretien des routes forestières [conforme au montant budgété de CHF 60'000.-], soit en particulier la réfection de l'accès à la Grande Enne [CHF 38'747.-] et certains frais à charge de la commune dans l'aménagement de trois zones de stationnement sur la route des Montagnes [CHF 17'880.70]. De plus, les problèmes rencontrés avec le plus gros de nos clients nous ont obligés à revoir fondamentalement notre modèle d'exploitation, ce qui a engendré des coûts supplémentaires sur plusieurs comptes.
Enfin, ce poste comprend les frais d'études et rédaction de notre nouveau plan de gestion forestier [CHF 46'190.-], l'ancien arrivant à échéance en 2015. Il faut noter que la majeure partie des frais engendrés a en fait été couverte par une subvention cantonale supérieure à ce qui était prévu [cf. compte 3201.4518.99 ; CHF 42'935.20].

COMPTES DE FONCTIONNEMENT PAR DICASTERE ET NATURE A 2 CHIFFRES

Rubrique	Titre	Comptes 2014		Budget 2014		Ecart		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3201-43	TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS DES VENTES		506'231.63		435'500.00		70'731.63		295'299.99
3201-45	PARTICIPATION, REMB. DE COLLECTIVITES PUBLIQUES		143'718.45		63'683.00		80'035.45		94'955.00
3201-49	IMPUTATIONS INTERNES		109'433.35		128'438.00		-19'004.65		169'221.10
3202	MONTAGNES - ALPAGES	142'672.84	49'510.15	167'199.00	65'780.00	-24'526.16	-16'269.85	108'218.16	64'755.00
3202-31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	119'244.98		134'120.00		-14'875.02		80'560.34	
3202-32	INTERETS PASSIFS	21'065.00		26'335.00		-5'270.00		26'335.00	
3202-39	IMPUTATIONS INTERNES	2'362.86		6'744.00		-4'381.14		1'322.82	
3202-42	REVENUS DU PATRIMOINE		46'980.00		47'180.00		-200.00		47'130.00
3202-43	TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS DES VENTES		778.45		600.00		178.45		650.00
3202-45	PARTICIPATION, REMB. DE COLLECTIVITES PUBLIQUES		1'751.70		18'000.00		-16'248.30		16'975.00
3203	PATURAGES	38'373.81	28'150.00	72'374.00	28'150.00	-34'000.19	0.00	81'566.40	28'150.00
3203-31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	96.40		10'100.00		-10'003.60		7'694.30	
3203-32	INTERETS PASSIFS	15'465.00		19'335.00		-3'870.00		19'335.00	
3203-39	IMPUTATIONS INTERNES	22'812.41		42'939.00		-20'126.59		54'537.10	
3203-46	AUTRES PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS		28'150.00		28'150.00		0.00		28'150.00

COMMENTAIRES

- 3201-43 En relation avec ce qui est expliqué plus haut, le montant effectif est supérieur à ce qui avait été budgété, avec une production supérieure à la possibilité maximale [8'032 sv ; 123%], mais qui comprend l'exploitation largement déficitaire de chablis [1'494 sv] (voir explications détaillées dans le Rapport de gestion 2014). Quant au produit résultant de la vente de plaquettes, il est en augmentation significative par rapport aux comptes 2013 [+38.2%], dans la mesure où nos revenus ne proviennent plus exclusivement du chauffage à distance des bâtiments communaux, mais également de ceux de la PPE "La Caroline". Enfin, la vente de bois de feu est également en augmentation [+24.4%].
- 3201-45 Montant supérieur au budget avec la participation habituelle de l'État aux frais de notre triage [CHF 63'945.-], et des subventions budgétées qui nous ont été versées dans le cadre des projets « RPT – Gestion des forêts » [CHF 23'640.50] et « Soins aux jeunes peuplements » [CHF 5'162.50], mais également avec des subventions non budgétées dans le cadre du projet « RPT biodiversité – Pâturages boisés » [CHF 8'035.25] et pour le calcul et les inventaires dendrométriques destinés à la réalisation de notre nouveau Plan de gestion forestier qui doit entrer en vigueur en 2016 [CHF 42'935.20].
- 3202-31 Montant inférieur au budget [-CHF 14'875.02] ; comprend en particulier les travaux d'entretien courant des chalets [CHF 47'237.45], ainsi que la réfection de murs en pierres sèches [CHF 18'113.-] et divers travaux sur les routes forestières [CHF 29'891.60].
- 3202-42 Montant conforme au budget ; comprend les fermages des amodiataires, ainsi que les participations aux frais d'infrastructures pour la saison hivernale.
- 3202-45 Montant inférieur au budget, avec une subvention d'Armasuisse pour les travaux d'entretien de la route des Montagnes plafonnée à CHF 4'000.00, et des subsides pour la rénovation des murs en nette baisse [CHF 6'000.- pour 2014].
- 3203-31 Montant inférieur au budget, aucun frais de matériel pour la réfection des clôtures n'ayant été enregistré cette année.
- 3203-46 Montant conforme au budget ; comprend les participations des amodiataires aux frais d'infrastructures pour la saison estivale.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT PAR DICASTERE ET NATURE A 2 CHIFFRES

Rubrique	Titre	Comptes 2014		Budget 2014		Ecart		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3500	BÂTIMENT COMMUNAL - (CCS)	835'722.36	709'920.68	784'786.45	675'957.00	50'935.91	33'963.68	764'082.29	734'486.99
3500-30	AUTORITES ET PERSONNEL	69'261.08		70'473.00		-1'211.92		67'126.66	
3500-31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	329'644.82		307'944.75		21'700.07		271'781.65	
3500-32	INTERETS PASSIFS	21'700.00		27'125.00		-5'425.00		32'235.00	
3500-33	AMORTISSEMENTS	279'473.10		255'325.40		24'147.70		255'325.40	
3500-38	ATTRIBUTIONS AUX FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX	103'090.30		103'090.30		0.00		103'090.30	
3500-39	IMPUTATIONS INTERNES	32'553.06		20'828.00		11'725.06		34'523.28	
3500-42	REVENUS DU PATRIMOINE		633'090.86		646'886.00		-13'795.14		708'387.27
3500-43	TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS DES VENTES		7'208.20		0.00		7'208.20		0.00
3500-48	PRELEVEMENTS SUR LES FONDS ET FINANCEMENT SPECIAUX		40'279.70		16'132.00		24'147.70		16'132.00
3500-49	IMPUTATIONS INTERNES		29'341.92		12'939.00		16'402.92		9'967.71
3501	POSTE LE MUIDS	47'354.15	94'484.25	49'154.00	89'712.00	-1'799.85	4'772.25	44'582.86	83'100.80
3501-30	AUTORITES ET PERSONNEL	7'327.22		7'528.00		-200.78		7'341.49	
3501-31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	22'773.95		19'730.00		3'043.95		15'861.05	
3501-32	INTERETS PASSIFS	16'000.00		20'000.00		-4'000.00		20'000.00	
3501-39	IMPUTATIONS INTERNES	1'252.98		1'896.00		-643.02		1'380.32	
3501-42	REVENUS DU PATRIMOINE		92'737.00		89'712.00		3'025.00		82'903.00
3501-43	TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS DES VENTES		1'747.25		0.00		1'747.25		197.80

COMMENTAIRES

3500-31 Dépassement dû à l'installation du Wifi pour l'école, commandée par l'AISGE pour CHF 14'325.40 (compte 3500.3111.00), dépassement de CHF 15'900.- au compte 3500.3129.00 sous budgété, représentant le coût de l'énergie thermique fournie pour l'école. Au compte 3500.3161.00, la location de 3 Portakabins destinés à l'école a été nécessaire en raison du manque de place et de la vétusté de l'ancien, ainsi que l'installation de sanitaires pour cet objet. Nouveau compte.

3501-31 Au compte 3501.3141.00 dépassement dû à l'installation d'une cartouche de déminéralisation d'eau pour le chauffage, CHF 1'313.25 et l'installation d'une pompe de relevage des eaux claires, CHF 2'082.25

COMPTES DE FONCTIONNEMENT PAR DICASTERE ET NATURE A 2 CHIFFRES

Rubrique	Titre	Comptes 2014		Budget 2014		Ecart		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3502	COLLÈGE LE MUIDS	29'260.55	25'640.00	29'413.11	23'800.00	-152.56	1'840.00	31'012.23	25'267.15
3502-30	AUTORITES ET PERSONNEL	7'531.27		7'528.00		3.27		7'430.44	
3502-31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	10'538.95		9'028.00		1'510.95		21'168.80	
3502-32	INTERETS PASSIFS	3'205.00		4'010.00		-805.00		5.00	
3502-33	AMORTISSEMENTS	6'880.11		6'680.11		200.00		0.00	
3502-39	IMPUTATIONS INTERNES	1'105.22		2'167.00		-1'061.78		2'407.99	
3502-42	REVENUS DU PATRIMOINE		25'640.00		23'800.00		1'840.00		25'050.00
3502-43	TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS DES VENTES				0.00		0.00		217.15
3503	BÂTIMENT ADMINISTRATIF	127'884.15	22'267.00	124'142.00	15'440.00	3'742.15	6'827.00	154'579.05	47'893.85
3503-30	AUTORITES ET PERSONNEL	12'578.22		14'506.00		-1'927.78		37'231.20	
3503-31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	55'772.88		57'740.00		-1'967.12		68'022.50	
3503-32	INTERETS PASSIFS	1'790.00		2'235.00		-445.00		2'870.00	
3503-33	AMORTISSEMENTS	31'649.00		31'649.00		0.00		31'649.00	
3503-39	IMPUTATIONS INTERNES	26'094.05		18'012.00		8'082.05		14'806.35	
3503-42	REVENUS DU PATRIMOINE		22'267.00		15'440.00		6'827.00		27'674.50
3503-43	TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS DES VENTES				0.00		0.00		20'219.35
3504	BÂTICOM	78'836.36	82'141.00	91'954.00	75'184.00	-13'117.64	6'957.00	70'235.37	85'637.60
3504-30	AUTORITES ET PERSONNEL	2'144.14		2'469.00		-324.86		6'335.31	
3504-31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	24'323.00		36'986.00		-12'663.00		9'695.75	
3504-32	INTERETS PASSIFS	5'815.00		7'270.00		-1'455.00		8'165.00	
3504-33	AMORTISSEMENTS	44'803.00		44'803.00		0.00		44'803.00	
3504-39	IMPUTATIONS INTERNES	1'751.22		426.00		1'325.22		1'236.31	
3504-42	REVENUS DU PATRIMOINE		82'141.00		68'484.00		13'657.00		73'664.00
3504-43	TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS DES VENTES				6'700.00		-6'700.00		11'973.60

COMMENTAIRES

3502-31 Compte 3502.3123.00, décomptes annuels de la régie, CHF 5'557.25 Décomptes chauffage eau chaude locaux loués (salles) 2013-2014, rattrapage, pas budgété.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT PAR DICASTERE ET NATURE A 2 CHIFFRES

Rubrique	Titre	Comptes 2014		Budget 2014		Ecart		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3505	AUBERGE COMMUNALE	87'751.93	90'906.00	87'119.63	90'000.00	632.30	906.00	99'966.01	110'087.70
3505-31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	17'890.04		10'986.00		6'904.04		10'209.18	
3505-32	INTERETS PASSIFS	30'085.00		37'835.00		-7'750.00		38'475.00	
3505-33	AMORTISSEMENTS	37'061.62		38'095.63		-1'034.01		48'937.00	
3505-39	IMPUTATIONS INTERNES	2'715.27		203.00		2'512.27		2'344.83	
3505-42	REVENUS DU PATRIMOINE		90'906.00		90'000.00		906.00		87'500.10
3505-43	TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS DES VENTES				0.00		0.00		687.60
3505-48	PRELEVEMENTS SUR LES FONDS ET FINANCEMENT SPECIAUX				0.00		0.00		21'900.00
3507	CENTRE COMMUNAL MULTIFONCTIONS - (CCM)	181'292.79	236'253.40	166'940.45	235'820.00	14'352.34	433.40	175'958.11	236'501.00
3507-31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	68'133.07		58'427.00		9'706.07		73'618.40	
3507-32	INTERETS PASSIFS	25'605.00		32'050.00		-6'445.00		33'240.00	
3507-33	AMORTISSEMENTS	61'428.40		59'559.45		1'868.95		61'428.40	
3507-38	ATTRIBUTIONS AUX FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX	17'734.56		0.00		17'734.56		0.00	
3507-39	IMPUTATIONS INTERNES	8'391.76		16'904.00		-8'512.24		7'671.31	
3507-42	REVENUS DU PATRIMOINE		235'930.00		235'820.00		110.00		236'345.00
3507-43	TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS DES VENTES		323.40		0.00		323.40		156.00
3507-48	PRELEVEMENTS SUR LES FONDS ET FINANCEMENT SPECIAUX				0.00		0.00		0.00

COMMENTAIRES

3505-31 Remplacement de l'appareil de filtrage de l'eau et diverses fournitures de matériel électriques non prévus au budget.

3507-31 Au compte 3507.3114.00, un dépassement de CHF 2484.79 représente l'achat de diverses fournitures électriques et produits spéciaux destinées à l'entretien du bâtiment ainsi que l'achat d'un appareil de purification d'air. Au compte 3507.3141.00, dépassement de CHF 11'188.88 dû à des interventions du SIR sur alarmes dérangements centrale feu et à des travaux de nettoyages supplémentaires de CTA, des travaux de peinture dans la cuisine, des travaux de réparation sanitaires et des abonnements de services d'entretiens techniques non prévus au budget.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT PAR DICASTERE ET NATURE A 2 CHIFFRES

Rubrique	Titre	Comptes 2014		Budget 2014		Ecart		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3508	LA CURE	57.55	604.80	1'527.00	1'527.00	-1'469.45	-922.20	551.07	560.00
3508-39	IMPUTATIONS INTERNES	57.55		1'527.00		-1'469.45		551.07	
3508-43	TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS DES VENTES		604.80		1'527.00		-922.20		560.00
3595	CHALET PRE RILLET	8'292.20		15'800.00		-7'507.80		15'690.67	
3595-31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	109.35		15'800.00		-15'690.65		4'096.60	
3595-32	INTERETS PASSIFS	1'000.00		0.00		1'000.00		1'390.00	
3595-33	AMORTISSEMENTS	6'952.65		0.00		6'952.65		6'952.65	
3595-39	IMPUTATIONS INTERNES	230.20		0.00		230.20		3'251.42	
3596	STAND DE TIR	2'548.23	5'200.00	5'217.00	5'200.00	-2'668.77	0.00	3'133.56	5'200.00
3596-31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	2'079.60		2'683.00		-603.40		3'055.95	
3596-39	IMPUTATIONS INTERNES	468.63		2'534.00		-2'065.37		77.61	
3596-42	REVENUS DU PATRIMOINE		5'200.00		5'200.00		0.00		5'200.00
3597	EGLISE ST-ANTOINE	25'820.02	3'000.00	22'714.92	3'000.00	3'105.10	0.00	27'757.85	3'000.00
3597-31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	6'310.85		10'552.00		-4'241.15		9'707.75	
3597-32	INTERETS PASSIFS	4'135.00		4'465.00		-330.00		4'580.00	
3597-33	AMORTISSEMENTS	12'498.90		7'697.92		4'800.98		12'498.90	
3597-39	IMPUTATIONS INTERNES	2'875.27		0.00		2'875.27		971.20	
3597-42	REVENUS DU PATRIMOINE		3'000.00		3'000.00		0.00		3'000.00
3599	BÂTIMENTS DIVERS - FONTAINES, POIDS PUBLICS ...	20'718.32	0.00	22'068.00	0.00	-1'349.68	0.00	3'758.88	0.00
3599-31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	16'603.15		17'995.00		-1'391.85		1'531.90	
3599-39	IMPUTATIONS INTERNES	4'115.17		4'073.00		42.17		2'226.98	

COMMENTAIRES

3595-31 Travaux d'aménagements. Travaux suspendus suite à l'expertise des fondations.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT PAR DICASTERE ET NATURE A 2 CHIFFRES

Rubrique	Titre	Comptes 2014		Budget 2014		Ecart		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	TRAVAUX	2'736'804.16	1'759'418.73	2'310'591.99	1'114'319.33	426'212.17	645'099.40	2'628'826.46	1'398'549.43
42	SERVICE DE L'URBANISME	212'903.52	71'899.00	214'727.00	70'000.00	-1'823.48	1'899.00	204'859.95	101'373.15
42-31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	161'044.15		157'000.00		4'044.15		157'422.59	
42-39	IMPUTATIONS INTERNES	51'859.37		57'727.00		-5'867.63		47'437.36	
42-43	TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS DES VENTES		71'899.00		70'000.00		1'899.00		101'373.15
43	ROUTES	1'297'333.87	666'070.94	730'542.60	124'900.33	566'791.27	541'170.61	915'449.90	201'239.16
43-30	AUTORITES ET PERSONNEL	194'019.75		181'622.00		12'397.75		200'228.63	
43-31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	331'743.30		352'021.00		-20'277.70		477'486.73	
43-32	INTERETS PASSIFS	38'875.00		33'145.00		5'730.00		25'385.00	
43-33	AMORTISSEMENTS	628'781.95		80'688.60		548'093.35		63'781.95	
43-39	IMPUTATIONS INTERNES	103'913.87		83'066.00		20'847.87		148'567.59	
43-43	TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS DES VENTES		6'369.00		3'000.00		3'369.00		23'442.15
43-46	AUTRES PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS		390.00		400.00		-10.00		600.00
43-48	PRELEVEMENTS SUR LES FONDS ET FINANCEMENT SPECIAUX		565'000.00		0.00		565'000.00		60'019.70
43-49	IMPUTATIONS INTERNES		94'311.94		121'500.33		-27'188.39		117'177.31
44	PARCS, PROMENADES, CIMETIERES	120'949.18	7'810.80	151'413.00	800.00	-30'463.82	7'010.80	133'494.45	400.00
44-30	AUTORITES ET PERSONNEL	42.00		900.00		-858.00		48.00	
44-31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	32'026.90		55'150.00		-23'123.10		33'552.32	
44-32	INTERETS PASSIFS	910.00		1'140.00		-230.00		1'425.00	

COMMENTAIRES

- 42-31 Travaux en cours sur le Plan directeur communal (CHF 26'596.--) et sur le PGA et son règlement (CHF 38'521.--). Etablissement, dans le cadre du PGA, de la délimitation forestière de toutes les zones constructibles (CHF 30'888.--). Finalisation du PPA Les Côtes de Genolier/déchetterie (CHF 3'974.--).
Coût du Service technique et frais d'enquêtes : CHF 47'680.--.
- 43-30 Dépassement généré par les heures supplémentaires pour le déneigement.
- 43-31 Ecart global favorable de CHF 20'277.20; toutefois, dépassement de CHF 15'102.25 sur les postes d'entretien et réparation de routes cantonales et communales en raison de deux chantiers non prévus au programme à savoir l'aménagement piétonnier Route St-Cergue /Chemin Riant-Soleil et l'aménagement définitif de la partie communale du chemin de la Rencontre. Entretien des fraises à neige et diverses machines : CHF 7'325.20. Achat de sel aux Salines de Bex : CHF 4'924.80. Etude d'assainissement du bruit routier : CHF 7'249.50.
- 43-33 Amortissement du préavis de sécurité routière Viroux-Sendys provenant du versement, par le promoteur du quartier des Viroux, du montant de CHF 565'000.-, porté à la réserve des routes dans les comptes 2013.
- 44-31 Achat de poubelles à tri sélectif pour les places de pique-nique (Creux des Abériaux, Bochet, Sendys) : CHF 7'911.15. Achat d'une souffleuse/ débroussailleuse : CHF 1'865.80.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT PAR DICASTERE ET NATURE A 2 CHIFFRES

Rubrique	Titre	Comptes 2014		Budget 2014		Ecart		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
44-33	AMORTISSEMENTS	14'255.00		14'255.00		0.00		14'255.00	
44-39	IMPUTATIONS INTERNES	73'715.28		79'968.00		-6'252.72		84'214.13	
44-43	TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS DES VENTES		7'810.80		800.00		7'010.80		400.00
45	ORDURES MENAGERES ET DECHETS	577'478.92	485'499.32	652'219.39	356'929.00	-74'740.47	128'570.32	648'952.13	369'467.09
451	ORDURES MENAGERES	124'742.07	124'742.07	293'500.00	124'000.00	-191'302.33	742.07	248'669.25	0.00
451-31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	46'463.72		178'000.00		-131'536.28		152'267.00	
451-35	REMBOURSEMENTS, PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS	55'733.95		115'500.00		-59'766.05		96'402.25	
451-39	IMPUTATIONS INTERNES	22'544.40		0.00		22'544.40		0.00	
451-43	TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS DES VENTES		2'718.66		0.00		2'718.66		
451-45	PARTICIPATION, REMB. DE COLLECTIVITES PUBLIQUES		117'810.75		124'000.00		-6'189.25		0.00
451-48	PRELEVEMENTS SUR LES FONDS ET FINANCEMENT SPECIAUX		4'212.66		0.00		4'212.66		0.00
452	DECHETS	452'736.85	360'757.25	358'719.39	232'929.00	94'017.46	127'828.25	400'282.88	369'467.09
452-30	AUTORITES ET PERSONNEL	198'188.14		191'529.00		6'659.14		192'087.94	
452-31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	199'804.34		109'922.00		89'882.34		156'893.84	
452-32	INTERETS PASSIFS	4'015.00		5'010.00		-995.00		5'685.00	
452-33	AMORTISSEMENTS	33'451.39		33'451.39		0.00		33'451.39	
452-35	REMBOURSEMENTS, PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS	2'325.91		2'300.00		25.91		3'683.99	
452-39	IMPUTATIONS INTERNES	14'952.07		16'507.00		-1'554.93		8'480.72	
452-43	TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS DES VENTES		239'040.04		153'100.00		85'940.04		266'559.70
452-45	PARTICIPATION, REMB. DE COLLECTIVITES PUBLIQUES		3'363.45		0.00		3'363.45		0.00
452-46	AUTRES PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS		7'112.35		7'600.00		-487.65		7'602.05
452-49	IMPUTATIONS INTERNES		111'241.41		72'229.00		39'012.41		95'305.34

COMMENTAIRES

451 Ce compte doit être équilibré. Ceci est obtenu par un prélèvement sur les financements spéciaux.

452 Les revenus couvrent le 79,7 % des charges

452-31 Frais de transport et d'élimination. Budgété par le compte 451.3188.00.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT PAR DICASTERE ET NATURE A 2 CHIFFRES

Rubrique	Titre	Comptes 2014		Budget 2014		Ecart		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
46	RESEAU D'EGOUTS ET D'EPURATION	528'138.67	528'138.67	561'690.00	561'690.00	-33'551.33	-33'551.33	726'070.03	726'070.03
46-31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	94'794.96		97'500.00		-2'705.04		87'432.56	
46-32	INTERETS PASSIFS	39'850.00		56'385.00		-16'535.00		45'550.00	
46-33	AMORTISSEMENTS	136'043.39		189'040.67		-52'997.28		382'674.47	
46-35	REMBOURSEMENTS, PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS	173'695.95		168'545.00		5'150.95		163'032.20	
46-38	ATTRIBUTIONS AUX FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX	53'408.18		0.00		53'408.18		0.00	
46-39	IMPUTATIONS INTERNES	30'346.19		50'219.33		-19'873.14		47'380.80	
46-43	TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS DES VENTES		528'138.67		561'690.00		-33'551.33		667'163.55
46-45	PARTICIPATION, REMB. DE COLLECTIVITES PUBLIQUES		0.00		0.00		0.00		58'906.40

COMMENTAIRES

- 46 Le budget est globalement bien maîtrisé, avec un total des charges et revenus (obligatoirement équilibrés) inférieur au budget [-5.97%]. Cependant, une année loin d'être « calme », puisque les charges liées aux frais d'entretien des collecteurs sont en augmentation [+CHF 15'735.63 par rapport aux comptes 2013], montant heureusement compensé par des frais d'honoraires pour la mise en place du SIG (Système d'Information Géographique) largement inférieur au budget [-CHF 29'247.-].
- 46-31 Montant inférieur au budget [-2.8%] ; cependant cette rubrique est toujours susceptible de fluctuer fortement d'une année à l'autre, selon les réparations et l'entretien du réseau nécessaires (inspection et curage de collecteurs, réfection de regards et collecteurs, etc.). Cette rubrique comprend en particulier la réfection de divers regards EC après une saison hivernale difficile [CHF 22'402.10], la recherche et remise en état des renvois d'eau traversant le début de la route des Montagnes [CHF 13'054.00], ainsi que l'achat de 5 radios destinées à faciliter les communications dans les zones mal couvertes par la téléphonie mobile [CHF 1'285.25].
- 46-33 Montant qui comprend les amortissements obligatoires concernant divers travaux de mise en séparatif (préavis 09/98, 05/00, 03/01, 13/09, 13/10, 09/11 et 14/12).
- 46-35 Participation de la commune d'Arzier-Le Muids au budget de l'APEC (Association intercommunale Pour l'Épuration des eaux usées de la Côte). Montant toujours en hausse en raison de l'augmentation de population.
- 46-43 Montant inférieur au budget [-6.0%] ; toujours difficile à cerner, car il dépend de la valeur ECA des constructions et transformations réalisées durant l'année, ainsi que de la consommation d'eau des ménages. Certes, de nouveaux chantiers se sont ouverts durant l'année, mais le montant budgété en matière de taxes uniques d'introduction était une nouvelle fois trop optimiste [-CHF 25'877.30 ; -17.1%] ; on notera également que ce montant est en forte diminution par rapport aux comptes 2013 [-CHF 158'325.35 ; -55.9%]. Quant aux taxes d'épuration et d'entretien des collecteurs, les montants encaissés sont inférieurs aux prévisions budgétaires [-4.0%], certainement en raison des économies dans la consommation d'eau des ménages. Cependant, le montant global encaissé augmente légèrement en raison des nouvelles constructions [+2.7% par rapport aux comptes 2013].

COMPTES DE FONCTIONNEMENT PAR DICASTERE ET NATURE A 2 CHIFFRES

Rubrique	Titre	Comptes 2014		Budget 2014		Ecart		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	1'628'781.87	44'563.60	1'749'878.00	27'950.00	-121'096.13	16'613.60	1'701'096.63	33'951.58
51	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	733'079.38	7'171.75	790'803.00	7'200.00	-57'723.62	-28.25	768'703.85	4'221.00
51-30	AUTORITES ET PERSONNEL	18'891.00		33'420.00		-14'529.00		19'151.40	
51-31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	443.70		1'199.00		-755.30		1'241.15	
51-35	REMBOURSEMENTS, PARTICIPATIONS ET SUVENTIONS	667'763.98		710'274.00		-42'510.02		684'967.30	
51-36	AIDES ET SUBVENTIONS	45'980.70		45'910.00		70.70		63'344.00	
51-43	TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS DES VENTES		7'171.75		7'200.00		-28.25		4'221.00
52	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	862'475.94	37'040.00	917'725.00	20'000.00	-55'249.06	17'040.00	897'147.53	28'850.28
52-31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	152.15		45.00		107.15		788.73	
52-35	REMBOURSEMENTS, PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS	755'564.80		837'650.00		-82'085.20		800'032.22	
52-36	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE / AIDES ET SUBVENTIONS	106'758.99		80'030.00		26'728.99		96'326.58	
52-43	TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS DES VENTES		37'040.00		20'000.00		17'040.00		28'850.28
54	OFFICE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE	3'346.15		3'300.00		46.15		3'381.05	

COMMENTAIRES

- 5 Notre commune fait partie de l'Etablissement Scolaire de Genolier et environs (ESGE). Les coûts scolaires et locatifs sont gérés par l'Association Intercommunale Scolaire de Genolier et environs (AISGE) et refacturés aux communes membres.
- 51-30 Salaires Patrouilleuses et Indemnités Patrouilleuses/Surveillantes de gare : répartition différente entre les salaires et les indemnités des patrouilleuses. En effet, plusieurs patrouilleuses scolaires effectuent un nombre important de patrouilles et, de ce fait, leur rétribution devient un salaire avec cotisations sociales et non plus une indemnité. De plus, lors de la rentrée scolaire 2012/2013, un service de surveillantes de gare a été mis en place en raison du transfert d'élèves entre Arzier et St-Cergue; les indemnités du 1er semestre 2013 ont été payées encore sur ce compte. Depuis la rentrée scolaire 2013/2014, celles-ci sont comptabilisées sous le compte 51.36.
- 51-35 Arzier-Le Muids (169 élèves) : Coût total de l'élève : CHF 3'951.27. Sont compris : coûts scolaires, loyers, enseignement spécialisé, santé, camps et administration Montant total pour Arzier-Le Muids : CHF 667'763.97. Montant total pour l'AISGE : CHF 2'054'341.35. Ecart favorable de CHF 42'510.03
- 51-36 Les frais de transports scolaires pour notre commune (trajet Arzier-Le Muids et Arzier-St-Cergue) sont comptabilisés séparément de la facture due à l'Association Intercommunale Scolaire de Genolier et Environs (AISGE). Après une année complète d'exercice, le coût final du transport des élèves par le train avec des accompagnantes est diminué d'environ CHF 30'000.- par année (selon le nombre d'élèves transportés).
- 52-35 Arzier-Le Muids (136 élèves) : Coût total de l'élève : CHF 5'555.62. Sont compris : coûts scolaires, loyers, enseignement spécialisé, santé, camps et administration. Montant total pour Arzier-Le Muids : CHF 755'564.80. Montant total pour l'AISGE : CHF 3'090'015.08. Ecart favorable de CHF 82'085.20.
- 52-36 Ecart défavorable de CHF 26'728.99 dont CHF 7'783.99 concernent les frais de transports, le solde concernant les achats de bons pour la cantine. Cet écart défavorable est compensé par l'écart favorable du compte 52-43.
- 52-43 Ecart favorable de CHF 17'040.--.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT PAR DICASTERE ET NATURE A 2 CHIFFRES

Rubrique	Titre	Comptes 2014		Budget 2014		Ecart		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
54-35	REMBOURSEMENTS, PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS	3'346.15		3'300.00		46.15		3'381.05	
56	SERVICE MEDICAL ET DENTAIRE	10'890.70	351.85	11'900.00	750.00	-1'009.30	-398.15	11'744.05	880.30
56-31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	10'890.70		11'900.00		-1'009.30		11'744.05	
56-46	AUTRES PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS		351.85		750.00		-398.15		880.30
58	TEMPLE ET CULTES	18'989.70		26'150.00		-7'160.30		20'120.15	
58-30	AUTORITES ET PERSONNEL	3'960.00		3'800.00		160.00		3'720.00	
58-31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	0.00		8'000.00		-8'000.00		0.00	
58-36	AIDES ET SUBVENTIONS	15'029.70		14'350.00		679.70		16'400.15	

COMMENTAIRES

56-31 Participation de CHF 4.25 / habitant (2386 habitants) TVA comprise.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT PAR DICASTERE ET NATURE A 2 CHIFFRES

Rubrique	Titre	Comptes 2014		Budget 2014		Ecart		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	POLICE	757'270.67	137'085.99	800'130.85	61'700.00	-42'860.18	75'385.99	769'275.35	191'549.55
60	POLICE - ADMINISTRATION	483'318.87	46'976.72	513'740.00	1'700.00	-30'421.13	45'276.72	482'228.89	740.00
60-30	AUTORITES ET PERSONNEL	1'255.39		1'228.00		27.39		1'274.87	
60-31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	44'868.40		49'681.00		-4'812.60		60'404.20	
60-35	REMBOURSEMENTS, PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS	435'904.42		462'100.00		-26'195.58		418'831.07	
60-39	IMPUTATIONS INTERNES	1'290.66		731.00		559.66		1'718.75	
60-43	TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS DES VENTES		1'236.65		1'700.00		-463.35		740.00
60-45	PARTICIPATION, REMB. DE COLLECTIVITES PUBLIQUES		45'740.07		0.00		45'740.07		0.00
62	CONTRÔLE DES HABITANTS ET BUREAU DES ETRANGERS	98'378.64	28'779.47	82'971.00	31'000.00	15'407.64	-2'220.53	88'241.09	32'973.50
62-31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	16'343.32		17'250.00		-906.68		15'195.47	
62-39	IMPUTATIONS INTERNES	82'035.32		65'721.00		16'314.32		73'045.62	
62-43	TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS DES VENTES		28'779.47		31'000.00		-2'220.53		32'973.50
63	POLICE SANITAIRE	0.00	0.00	500.00	0.00	-500.00	0.00	376.00	0.00
63-31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	0.00		500.00		-500.00		376.00	
64	SERVICE DES INHUMATIONS	16'935.58	0.00	23'937.00	0.00	-7'001.42	0.00	23'553.41	100.00
64-31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	1'388.60		3'500.00		-2'111.40		3'835.05	
64-35	REMBOURSEMENTS, PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS	6'981.65		9'800.00		-2'818.35		7'157.00	
64-39	IMPUTATIONS INTERNES	8'565.33		10'637.00		-2'071.67		12'561.36	
64-46	AUTRES PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS				0.00		0.00		100.00

COMMENTAIRES

- 60-31 La part de notre commune aux charges des deux Agents de Sécurité Publique (ASP) des cinq communes partenaires (Arzier-Le Muids, Genolier, Givrins, St-Cergue et Trélex) représente un écart favorable de 4'812.60.
- 60-35 Ecart favorable de CHF 26'195.58 concernant les coûts de la réforme policière cantonale. Voir aussi le compte 60.45.
- 60-39 Les heures du personnel communal sont difficiles à évaluer lors de l'élaboration du budget.
- 60-43 Amendes d'ordre encaissées inférieures au budget.
- 60-45 Ajustement du coût de la réforme policière cantonale.
- 62-39 Ecart défavorable de CHF 16'314.32. Ce compte est à mettre en parallèle avec les comptes 11-30 et 11-39/11-49.
- 62-43 Ecart défavorable de CHF 2'220.53.
- 64-35 Participation de CHF 2.895 / habitant pour le Centre funéraire régional.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT PAR DICASTERE ET NATURE A 2 CHIFFRES

Rubrique	Titre	Comptes 2014		Budget 2014		Ecart		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
65	DEFENSE CONTRE L'INCENDIE - (SDIS)	94'502.13	817.75	97'692.85	0.00	-3'190.72	817.75	81'038.96	66'755.85
65-31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	2'388.65		0.00		2'388.65		3'080.90	
65-32	INTERETS PASSIFS	240.00		300.00		-60.00		400.00	
65-33	AMORTISSEMENTS	5'029.86		5'029.85		0.01		5'029.86	
65-35	REMBOURSEMENTS, PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS	84'154.40		88'985.00		-4'830.60		70'012.40	
65-39	IMPUTATIONS INTERNES	2'689.22		3'378.00		-688.78		2'515.80	
65-43	TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS DES VENTES		817.75		0.00		817.75		66'755.85
66	PROTECTION CIVILE	47'638.15	44'014.75	56'290.00	4'000.00	-8'651.85	40'014.75	61'106.90	58'250.10
66-31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	3'623.40		5'938.00		-2'314.60		3'787.70	
66-35	REMBOURSEMENTS, PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS	40'014.75		46'352.00		-6'337.25		39'319.20	
66-36	AIDES ET SUBVENTIONS	4'000.00		4'000.00		0.00		18'000.00	
66-43	TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS DES VENTES		0.00		0.00		0.00		930.90
66-48	PRELEVEMENTS SUR LES FONDS ET FINANCEMENT SPECIAUX		44'014.75		4'000.00		40'014.75		57'319.20
68	MILITAIRES	16'497.30	16'497.30	25'000.00	25'000.00	-8'502.70	-8'502.70	32'730.10	32'730.10
68-31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	13'782.61		21'386.00		-7'603.39		29'825.77	
68-39	IMPUTATIONS INTERNES	2'714.69		3'614.00		-899.31		2'904.33	
68-42	REVENUS DU PATRIMOINE		16'497.30		25'000.00		-8'502.70		32'730.10

COMMENTAIRES

- 65 Le budget est globalement bien maîtrisé, avec des charges certes inférieures au budget (-3.3%), mais avec, en comparaison avec l'exercice 2013, une diminution des revenus principalement due à la suppression de la taxe non-pompier [-CHF 65'675.-], mais également aux effets de la régionalisation [+CHF 13'463.17 ; +16.6%]. NB : il s'agit ici des premiers comptes présentés sous cette forme, avec l'entrée en fonction dès le 1er janvier 2014 de la nouvelle association intercommunale, le SDIS Nyon-Dôle qui regroupe 18 communes de la région.
- 65-33 Comprend l'amortissement obligatoire du véhicule de service acheté pour le SDIS Arzier-St-Cergue. Selon les dispositions statutaires prévues, ce véhicule doit encore être racheté par le SDIS Nyon-Dôle.
- 65-35 Montant inférieur au budget, qui comprend la participation de la commune d'Arzier-Le Muids au budget du SDIS régional Nyon-Dôle [coût facturé par habitant : CHF 35.83].
- 65-43 Refacturation au SDIS Nyon-Dôle des coûts d'assurances concernant le véhicule de service.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT PAR DICASTERE ET NATURE A 2 CHIFFRES

Rubrique	Titre	Comptes 2014		Budget 2014		Ecart		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	SECURITE SOCIALE	3'219'016.27	665'019.05	3'309'885.00	0.00	-90'868.73	665'019.05	3'729'279.45	339'937.55
71	SERVICE SOCIAL COMMUNAL ET INTERCOMMUNAL	308'054.25	0.00	381'081.00	0.00	-73'026.75	0.00	342'809.25	0.00
71-35	REMBOURSEMENTS, PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS	37'542.00		38'081.00		-539.00		34'304.80	
71-36	AIDES ET SUBVENTIONS	270'512.25		343'000.00		-72'487.75		308'504.45	
71-46	AUTRES PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS				0.00		0.00		
72	PREVOYANCE SOCIALE	2'910'962.02	665'019.05	2'928'804.00	0.00	-17'841.98	665'019.05	3'386'470.20	339'937.55
72-35	REMBOURSEMENTS, PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS	2'910'962.02		2'928'804.00		-17'841.98		3'386'470.20	
72-45	PARTICIPATION, REMB. DE COLLECTIVITES PUBLIQUES		665'019.05		0.00		665'019.05		339'937.55

COMMENTAIRES

- 71-35 Participation en francs par habitant aux frais administratifs du Réseau d'Accueil des Toblerones (RAT) de CHF 25'612.-- pour un montant total des charges de CHF 326'747.--
- 71-36 Coût total des subventions aux familles utilisant l'UAPE du Relais des Mômes : CHF 149'076.80. Coût total des subventions aux familles utilisant la Nurserie/Garderie du Relais des Mômes : CHF 77'386.30. Le jardin d'enfants du Relais des Mômes est entièrement subventionné par notre Commune et ne fait pas partie du Réseau d'Accueil des Toblerones (RAT). Coût total des subventions aux familles et couverture du déficit : CHF 1'672.--. Pour l'accueil préscolaire, le montant des subventions est largement plus élevé que prévu en raison de l'augmentation des heures utilisées. Pour l'accueil familial de jour, le montant des subventions est largement plus bas que prévu. Coût total des subventions aux familles dont les enfants sont placés hors du Réseau d'Accueil des Toblerones (RAT) : CHF 3'490.65.
- 72 Les principaux montants figurant dans ce chapitre nous sont communiqués par l'Etat de Vaud et ajustés en fonction des éléments propres à notre commune. Cette rubrique comprend également le compte 72.3515.09 [Participations – AVASAD : CHF 194'824.60], soit la participation de la commune d'Arzier-Le Muids au budget de l'AVASAD (Association Vaudoise d'Aide et de Soins A Domicile ; <http://www.aide-soins-domicile-vaud.ch/>) [coût par habitant : CHF 82.30 (CHF 107.95 en 2013) ; diminution liée à l'accord entre Canton et communes] et de l'Espace Prévention La Côte [coût par habitant : CHF 2.50 (inchangé)]. Enfin, cette rubrique comprend sous le compte 72.3525.00 notre participation au budget de l'ARAS (Association Régionale pour l'Action Sociale), soit CHF 32'926.80 [coût par habitant : CHF 17.25 (CHF 19.05 en 2013)].

COMPTES DE FONCTIONNEMENT PAR DICASTERE ET NATURE A 2 CHIFFRES

Rubrique	Titre	Comptes 2014		Budget 2014		Ecart		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8	SERVICES INDUSTRIELS	980'813.87	971'441.88	1'019'251.19	1'009'484.00	-38'437.32	-38'042.12	1'263'212.24	1'253'325.05
81	SERVICE DES EAUX	837'519.53	837'519.53	862'184.00	862'184.00	-24'664.47	-24'664.47	1'131'040.42	1'131'040.42
81-30	AUTORITES ET PERSONNEL	242'017.04		234'963.00		7'054.04		243'983.34	
81-31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	203'666.09		269'201.00		-65'534.91		164'376.58	
81-32	INTERETS PASSIFS	36'315.00		57'405.00		-21'090.00		48'790.00	
81-33	AMORTISSEMENTS	99'059.46		251'544.33		-152'484.87		642'220.30	
81-35	REMBOURSEMENTS, PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS	3'080.00		3'080.00		0.00		3'080.00	
81-38	ATTRIBUTIONS AUX FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX	225'774.66		0.00		225'774.66		0.00	
81-39	IMPUTATIONS INTERNES	27'607.28		45'990.67		-18'383.39		28'590.20	
81-43	TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS DES VENTES		744'162.30		748'500.00		-4'337.70		990'120.30
81-46	AUTRES PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS		2'522.22		0.00		2'522.22		0.00
81-49	IMPUTATIONS INTERNES		90'835.01		113'684.00		-22'848.99		140'920.12

COMMENTAIRES

- 81 Le budget est globalement bien maîtrisé, avec un total des charges et revenus (obligatoirement équilibrés) légèrement inférieur au budget [-2.9%]. Cependant, une année loin d'être « calme » avec des charges liées aux frais d'entretien du réseau et des réservoirs [CHF 81'283.91] conformes au budget, mais en forte augmentation par rapport aux comptes 2013.
- 81-31 Montant largement inférieur au budget [-24.3%]) ; comprend en particulier le renouvellement du stock de compteurs destinés aux concessions privées et de divers raccords pour la réparation de fuites, ainsi que la consommation d'électricité et de combustibles pour le Service des Eaux [CHF 19'036.41 ; +29.1% par rapport aux comptes 2013].
C'est également sous cette rubrique que figurent les frais du SIDEMO (station de Montant), qui sont eux aussi largement inférieurs au montant budgété [-41.7%], ce qui tendrait à montrer que les travaux de modernisation réalisés en 2013-14 ont des effets positifs sur les coûts d'exploitation.
Enfin et comme toujours, l'année 2014 a nécessité l'intervention à plusieurs reprises de notre personnel pour diverses fuites et dépannages, dont les montants sont parfois très élevés. De plus, notre fontainier officiel a dû intervenir à plusieurs reprises sur les concessions pour divers travaux d'entretien du réseau.
- 81-33 Montant qui comprend les amortissements obligatoires concernant divers travaux sur le réseau d'eau (préavis 12/00, 04/01, 10/07, 18/08, 26/08, 13/09, 16/09, 02/10 et 13/10, et 09/11).
- 81-35 Participation de la commune d'Arzier-Le Muids au budget de la SAPAN (Société Anonyme pour le Pompage et l'Adduction d'eau du lac pour la région Nyonnaise). En raison des résultats de l'exercice 2014, la SAPAN a décidé de maintenir une nouvelle fois la politique tarifaire introduite en 2010. Cette situation devrait cependant bientôt changer en raison de gros travaux annoncés à la station de l'Asse.
- 81-38 Création du fonds, en fait une réserve, permettant de faire face, le cas échéant, à des comptes déficitaires dans les années à venir.
- 81-43 Montant légèrement inférieur au budget [-0.6%] ; comprend les taxes de raccordement dont le montant est inférieur au budget [-17.0%], mais aussi les ventes d'eau, en augmentation par rapport au budget 2014 [+1.0%], mais aussi par rapport aux comptes 2013 [+4.4%]. On constate donc ici l'effet de conditions hydriques moins favorables que l'année précédente. En fait, plus on pompe à la station de Montant [cf. commentaire sous 81.31], plus la consommation d'eau est élevée.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT PAR DICASTERE ET NATURE A 2 CHIFFRES

Rubrique	Titre	Comptes 2014		Budget 2014		Ecart		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
84	SERVICES DE LA CHALEUR-FORCE	143'294.34	133'922.35	157'067.19	147'300.00	-13'772.85	-13'377.65	132'171.82	122'284.63
840	SERVICE DE LA CHALEUR-FORCE - CCS	134'222.15	133'922.35	147'300.00	147'300.00	-13'077.85	-13'377.65	122'284.63	122'284.63
840-31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	83'321.18		88'000.00		-4'678.82		78'212.23	
840-32	INTERETS PASSIFS	9'460.00		15'540.00		-6'080.00		9'670.00	
840-33	AMORTISSEMENTS	25'207.89		35'047.67		-9'839.78		24'681.00	
840-39	IMPUTATIONS INTERNES	16'233.08		8'712.33		7'520.75		9'721.40	
840-43	TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS DES VENTES		133'922.35		145'700.00		-11'777.65		122'284.63
840-48	PRELEVEMENTS SUR LES FONDS ET FINANCEMENT SPECIAUX		0.00		1'600.00		-1'600.00		0.00
841	SERVICE DE LA CHALEUR-FORCE - LOGEMENT UP	9'072.19	0.00	9'767.19	0.00	-695.00	0.00	9'887.19	0.00
841-32	INTERETS PASSIFS	2'785.00		3'480.00		-695.00		3'600.00	
842-33	AMORTISSEMENTS	6'287.19		6'287.19		0.00		6'287.19	
		16'660'770.90	16'671'036.99	16'333'014.39	16'022'768.88	327'756.51	648'268.11	16'732'657.94	16'756'074.09
EXCEDENT DE CHARGES / REVENUS		10'266.09			310'245.51		-320'511.60	23'416.15	
	TOTAUX	16'671'036.99	16'671'036.99	16'333'014.39	16'333'014.39	327'756.51	327'756.51	16'756'074.09	16'756'074.09
EXCEDENT DE CHARGES / REVENUS AVANT CREDITS COMPLEMENTAIRES		10'266.09			310'245.51		-320'511.60	23'416.15	
	Amendement du CC - 3202.31			10'000.00		-10'000.00		0.00	
	Crédit complémentaire - 3201.31			170'000.00		-170'000.00		0.00	
EXCEDENT DE CHARGES / REVENUS		10'266.09			490'245.51		-500'511.60	23'416.15	

COMMENTAIRES

Conclusions

Au vu des documents remis, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

le Conseil communal d'Arzier - Le Muids

vu le préavis municipal No 10/2015 concernant les comptes 2014,

vu le rapport de la commission des finances,

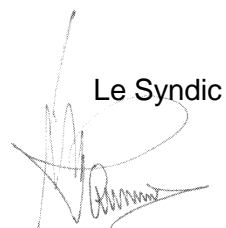
ouï les conclusions de la commission des finances,

attendu que ce dernier a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

1. d'adopter le préavis No 10/2015 concernant les comptes 2014
2. de donner décharge à la Municipalité et à la Commission des finances pour les comptes 2014

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 11 mai 2015, pour être soumis au Conseil communal d'Arzier - Le Muids.


Le Syndic
Eric Hermann

Au nom de la Municipalité



Le Secrétaire

Andres Zähringer

Annexe : - Cahier des annexes avec rapport de la Fiduciaire Heller